

# Mission d'expertise sur l'organisation du sport en Chine

Dans le cadre du protocole des échanges sportifs pour l'année 2011 signé le 25 juillet 2011 entre M<sup>me</sup> Chantal Jouanno, Ministre des Sports, et M. Shijie Duan, vice-ministre de l'Administration générale d'Etat des sports, l'accueil en Chine d'experts français du Ministère des Sports était programmé pour une étude de la politique chinoise en matière de sports et de sa mise en œuvre.

C'est dans ce cadre qu'une délégation française s'est rendue à Pékin en janvier 2012. Le présent article reprend les constats, les enseignements, les impressions ou interrogations des membres de la délégation. Il propose une synthèse sur l'organisation de la politique sportive en général, de la fédération d'équitation et des établissements visités.

La délégation française en charge de cette mission d'expertise en Chine était composée de 3 femmes :

- M<sup>me</sup> Anne-Marie Brigaud, chargée de mission au bureau des relations internationales de la direction des Sports;
- M<sup>lle</sup> Johana Burloux, chargée de la veille stratégique à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP),
- et de M<sup>me</sup> Sophie Lemaire, déléguée aux relations internationales de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE).

Cette délégation a rencontré des responsables de l'Administration générale d'Etat du sport en Chine et d'institutions associées. Elle a pu également visiter des sites d'entraînement, ainsi que l'Université des Sports de Pékin.

## L'organisation du sport en Chine

L'Administration générale d'Etat du sport est la structure gouvernementale la plus élevée en Chine, en charge de la culture physique et des sports. Elle est placée sous l'autorité du Conseil des affaires de l'Etat, qui est présidé par le Premier ministre, et comprend les responsables des agences et départements gouvernementaux.

En tant qu'organe administratif principal du gouvernement, les fonctions principales du Conseil des affaires de l'Etat sont d'édicter les mesures administratives, d'émettre les décisions et de suivre leur mise en œuvre, de propo-

ser des lois pour ratification par l'Assemblée nationale populaire, préparer le plan et le budget de l'Etat pour délibération et approbation.

L'administration générale d'Etat du Sport dispose d'un ministre (M. Liu Peng, également Président du Comité national olympique) et de cinq vice-ministres. Elle est composée de 10 départements et a également autorité sur 40 organes qui lui sont directement reliés.

Une administration du sport relevant de l'autorité centrale est présente à chaque niveau administratif (les provinces et régions, les municipalités et les districts). Cette organisation est complétée par des organisations sportives sociales



Labo de l'Université des sports de Pékin

au niveau national : la Fédération des sports de la Chine, le Comité olympique chinois, les associations sportives professionnelles, les associations sportives par groupe de population, et les associations (fédérations) nationales.

## Attributions et fonctions principales de l'Administration générale d'Etat du Sport en Chine :

- l'élaboration et la définition de la stratégie du développement du sport,
- la coordination du développement du sport entre les régions,
- la promotion de la construction d'un système varié de services du sport,
- la promotion du service public du sport et de la réforme du système sportif,
- l'élaboration de la stratégie et de la politique de la cause sportive, de l'industrie sportive, et normalisation du service du sport,
- l'élaboration des projets de lois et le contrôle de l'application de ces projets,
- la planification d'ensemble du développement du sport pour tous, et la mise en œuvre du Programme national du fitness,
- le contrôle de l'application des normes nationales des exercices sportifs,
- le suivi du contrôle de la constitution physique du peuple,
- l'organisation et contrôle du développement des infrastructures sportives,
- la direction du sport d'élite; la planification de l'ensemble du développement du sport d'élite; la coordination de l'assurance sociale des athlètes,
- la planification du développement du sport de la jeunesse,
- la direction du sport pour tous et l'établissement du système des instructeurs pour l'exercice du sport pour tous,
- le déploiement des recherches scientifiques, et la vulgarisation de la propagande,
- la lutte anti-dopage,
- la gestion des relations sportives entre la Chine et l'étranger.

## L'organisation des événements sportifs en Chine

### ■ Pour les sports d'élite :

- Organisation de Jeux nationaux,
- Organisation de Jeux nationaux des villes,
- Organisation de Jeux nationaux d'hiver,
- Organisation de Championnats nationaux juniors.

La plupart de ces jeux sont organisés par l'Administration du sport, mais parfois en partenariat avec les fédérations nationales, notamment pour les jeux nationaux.

### ■ Pour le sport pour tous :

- Organisation des Jeux de la Chine,
- Organisation des Jeux nationaux des ouvriers,
- Organisation des Jeux nationaux des sports traditionnels,
- Organisation des Jeux nationaux des agriculteurs,
- Organisation des Jeux nationaux des groupes ethniques,
- Organisation des Jeux nationaux paralympiques.

## Le système des entraînements sportifs

L'entraînement et les sélections des sportifs de haut niveau suivent un schéma pyramidal :

- équipes nationales,
- équipes régionales,
- écoles sportives et écoles sportives d'élite,
- écoles sportives des enfants,
- écoles de sports traditionnels et clubs de jeunes.

## De grandes institutions du sport regroupées à Pékin

Le centre national d'entraînement de Pékin qui date de 1951 accueille aujourd'hui 10 sports : la natation synchronisée, la natation, le plongeon, le judo, le badminton, l'haltérophilie, le basket-ball, le volley-ball, le ping-pong et la gymnastique. Ces sports ont été choisis par l'Administration générale d'Etat des Sports et le CNO.

Il abrite 14 salles d'entraînement et environ 1100 sportifs s'y entraînent. 300 personnes y travaillent pour l'administration et le médical, dont une vingtaine de médecins et kinésithérapeutes et la surveillance.

L'Université des sports de Pékin, fondée en 1953, se trouve à l'intérieur de la capitale, au Nord de l'agglomération. Elle s'étend sur un très grand périmètre. L'Université, qui dépend du Ministère de l'Education et de l'Administration générale du Sport, propose à la fois un parcours d'éducation et des structures d'entraînement. Le centre d'entraînement national se trouvant sur le campus dépend exclusivement de l'Administration du sport. Elle est composée de 7 collèges (Ecole doctorale, éducation physique, management du sport, wushu, management, sciences du sport, formation continue) et 4 départements (journalisme sportif et communication, langues étrangères, performance sportive, sport de réadaptation).

## Le contexte législatif du sport en Chine

La législation est organisée selon la hiérarchie suivante :

- La Constitution : c'est la Loi fondamentale et la base législative pour élaborer d'autres lois ; deux articles concernent le sport.

- La loi sur le sport : élaborée par le Congrès national du peuple et adoptée le 29 août 1995 : elle a été promulguée par ordonnance du Président de la République populaire de Chine. Elle est actuellement en cours de révision.

- Les règlements administratifs sportifs : ce sont des mesures nationales élaborées par le Conseil des affaires de l'Etat, et promulguées par ordonnance du Président.

- Les règlements locaux sportifs : ils sont élaborés par le Congrès du peuple et ses comités permanents provinciaux, des régions autonomes, des municipalités relevant directement de l'autorité centrale.



© Johanna Burloux / INSEP

Gymnase du centre national d'entraînement de Pékin

L'Université accueille 8000 étudiants pour les premier et second cycles et 2000 étudiants de troisième cycle, mais aussi des membres des équipes nationales dans quatre disciplines : taekwondo, gymnastique artistique, trampoline et athlétisme.

## La fédération chinoise d'équitation (CEA)

Il existe en Chine une seule Fédération pour le cheval. Créée en 1979, la CEA est membre actif de la FEI (Fédération équestre internationale) depuis 1982 et est également membre de l'Asian Equestrian Federation. Bien que l'Association ait une longue histoire, celle-ci se situe davantage autour de l'équitation chinoise, qui n'a rien à voir avec les disciplines olympiques.

C'est pourquoi, en ce qui concerne le sport de haut niveau en équitation, les Chinois ont beaucoup à apprendre d'experts venus d'Europe, notamment de France. Beaucoup de français sont même déjà venus en Chine pour faire partager leur savoir.

Les disciplines aujourd'hui en plein essor sont l'endurance, les courses, le polo... Si la Chine est tout à fait capable aujourd'hui d'organiser des événements et compétitions sportives internationaux, leur niveau reste globalement moindre qu'en Europe.

En conclusion, la délégation française a pu constater que l'ensemble des visites et des échanges ont été riches d'enseignement, et qu'en dehors des aspects budgétaires, toutes ses questions ont été traitées avec le plus grand soin.

A-M. BRIGAUD, Ministère des Sports  
J. BURLOUX, INSEP  
S. LEMAIRE, IFCE